ÉDITORIAL

1992-2012 20 ans ensemble !

Depuis 1992, les actions réalisées grâce à vous sont si nombreuses. Et quel chemin parcouru! De la petite cuisine du cabinet médical Marignan où quelques bénévoles se pressaient autour d'un téléphone et d'un unique ordinateur. Internet n'existait pas et c'était toute une affaire d'envoyer un fax en Inde. Aujourd'hui, nos bureaux de Nanterre abritent 9 ordinateurs, presque autant de téléphones, une pharmacie et surtout une équipe de 5 salariés et près de 110 bénévoles!

Pour prendre l'exemple de l'équipe parrainages, c'est plus de 2 300 filleuls dont la vie a été directement transformée en 20 ans ! En réalité, le chiffre des personnes impactées est beaucoup plus grand car lorsqu'un membre d'une famille est parrainé, les autres membres en bénéficient. Idem lorsqu'un enfant est parrainé dans une école, les autres enfants vont bénéficier des améliorations apportées par AMTM... Sur la même période, plus de 70 missions médicales et humanitaires, avec des tonnes de médicaments et de vêtements (près de 40 000 consultations ont été faites par nos équipes) ont été envoyées au Népal et en Inde. Pour le développement, de nombreuses constructions témoignent également et durablement de votre générosité. Un exemple : le puits du Samye Memorial Institute financé par AMTM en 1996. Les 6 000 € nécessaires représentaient un gros investissement, mais il fournit toujours l'eau de cette école où résident plus de 200 personnes...

Cette belle et rare pérennité est entièrement à mettre au crédit de votre soutien sans faille, quelle que soit la conjoncture, depuis 20 ans...

Un grand merci à vous!

Laurent Charbonnier, Président

F E R R A I N

Paroles de... Claude Bichon



«Aidez-nous à pérenniser nos missions»

Les dons de fonctions nous permettent de financer responsables locaux, éducateurs et logisticiens. Claude Bichon, en charge de cette collecte, nous explique pourquoi ils sont indispensables.



ette collecte a une autre fonction que vos parrainages. Nous l'avons mise en place il y a un an environ car nous avions besoin de rémunérer, même modestement, certains de nos responsables locaux. En particulier depuis l'ouverture de la maison AMTM de Katmandou, dont Eric et Kunsang Russenberger assurent la maintenance constante. Outre les tâches administratives et l'accueil des plus démunis, ils effectuent des missions tout au long de l'année sur l'ensemble des sites AMTM népalais, vérifiant ainsi que les décisions et les soins décidés par nos équipes lors des missions sont appliqués. Ils s'occupent enfin du bon suivi des parrainages et des relations parrains-filleuls, ceci sans compter leur temps.

Nous devions aussi trouver des financements pour fidéliser les cuisiniers, aides ménagères, professeurs d'anglais et aides soignants dans nos sites d'Inde et du Népal. Eux aussi sont indispensables à la santé et à l'éducation de vos filleuls.

Grâce à la générosité de 21 donateurs, nous disposons aujourd'hui d'un budget de 8 800 € reconductibles et nous les en remercions. Mais, il nous manque encore 15 000 € par an pour « boucler » ce budget de fonctionnement. 15 000 €, c'est peu et c'est beaucoup, mais grâce à vous, c'est possible. Je vous rappelle qu'il s'agit de s'engager à verser 25 € par mois, sachant que ces sommes sont déductibles du montant de votre impôt. »

NÉPAL Une équipe médicale renforcée

Un nouvel infirmier et un nouveau médecin ont récemment été recrutés au Népal par AMTM. De quoi assurer un meilleur suivi médical sur place.

aintenir un bon état de santé dans les 28 sites soutenus par notre association au Népal : cette préoccupation majeure d'AMTM depuis sa création est en passe d'être tout à fait résolue, grâce à la mise en place, lors de la mission d'octobre dernier, d'une nouvelle organisation qui se veut la plus performante possible. Pour ce faire, Pema Gyalpo Lama, un ancien étudiant de la Buddha Boarding School (site soutenu par AMTM depuis des années), vient d'être recruté comme infirmier à temps plein. Sa mission: visiter tous les sites d'AMTM une fois par mois, et leur fournir les médicaments nécessaires, en s'approvisionnant auprès de Tseten, qui est en charge sur place de la pharmacie à la maison AMTM de Katmandou. Il doit également assurer les formations à l'hygiène, lutter contre les

- Deux missions humanitaires sont parties au Népal (15 au 31 mars) et en Inde (14 au 29 avril) apporter des soins médicaux, l'argent de vos parrainages et s'assurer du bon état des sites dont nous avons la charge.
- Au Népal, 86 380 € ont été remis grâce à vos parrainages, 597 consultations médicales ont été effectuées. 4 000 € de frais médicaux ont été dépensés sur nos différents sites.
- 22 lits ont été achetés pour le *Buddha Boarding School* (1 800 €) et un scooter (1 300 €) pour la maison AMTM, afin d'éviter les taxis, trop coûteux et non disponibles à toute heure.
- En Inde, 29 365 € ont été remis grâce vos parrainages, 237 consultations médicales ont été prodiguées et 1 000 € ont été affectés pour les salaires de 2 infirmières travaillant dans la maison du Sida.



Des soins infirmiers sur place, pour assurer une meilleure médecine de proximité.

germes, la gale et la teigne et numériser les données de taille et de poids d'environ 1 000 patients suivis par les médecins lors des deux missions annuelles d'AMTM. Pour compléter ce dispositif, le docteur Kunzang Drolma, qui avait déjà travaillé pour nous il y a quelques années, assure désormais une consulta-

tion gratuite une fois par mois à la maison AMTM de Katmandou. Cette consultation, ouverte à toutes les personnes soutenues par l'association, va permettre un suivi régulier des malades chroniques, des victimes d'hypertension ou de maladies cardio-vasculaires. Elles sont invitées à se présenter tous les deux

mois pour se réapprovisionner en médicaments. Cela nous permettra, en cas d'épidémie, d'intervenir quasiment en temps réel de Paris en envoyant sur place le médecin ou l'infirmier local. Cette nouvelle structure n'empêchera pas d'envoyer deux fois par an des équipes de médecins et d'humanitaires bénévoles, dans des missions indispensables pour mesurer l'état sanitaire et nutritionnel exact des sites.

CULTURE-ÉDUCATION

24 heures dans la vie d'un moinillon

Placés dans les monastères de gré mais parfois de force, les jeunes moines y font leur scolarité jusqu'à 16 ans environ, alternant cours religieux et enseignements laïcs.

es petits garçons de 4 à 6 ans sont parfois déposés aux portes des monastères, lorsque leurs parents trop pauvres ne peuvent plus les nourrir. Mais il arrive aussi que les enfants soient confiés aux moines par les familles plus aisées des alentours, pour qu'ils reçoivent savoir laïc et éducation religieuse. La vie de ces moinillons est loin d'être luxueuse et, vu de Paris, nous paraît même austère ; ils ne disposent

en effet que d'un lit spartiate que les plus petits partagent avec un coreligionnaire, de peu ou pas de vêtements de rechange. Et aucun jouet ni argent personnel. Leur emploi du temps est réglé par des moines formés à Taïwan, en Corée ou en Inde : réveil et première prière à 5 h, petit déjeuner composé d'un thé avec une tsampa (bouillie de farine d'avoine traditionnelle). Puis les enfants étalent un tapis sur le sol de leur dortoir et écoutent leurs professeurs. Courte pause pour le déjeuner, fin des cours vers 17 h et place aux jeux avant de dîner de riz et de lentilles et de se coucher vers 20 h. Au fil des



années, les petits moines vont apprendre les textes sacrés, la méditation, les danses et les joutes oratoires, mais aussi la géographie, l'anglais et le népalais, l'histoire, et même l'économie.

« Depuis que je m'occupe de notre site du Nyingma Palyul, explique Nathalie Abita, je note que le niveau scolaire s'est élevé et que la nourriture et la santé se sont améliorées. » Pour financer nos projets, vive le mécénat d'entreprises!

Trouver des financements auprès des entreprises françaises engagées dans le mécénat : c'est possible et souhaitable. Comme le montrent les projets AMTM, portés par des adhérents de notre association auprès de leur entreprise. Un exemple à suivre.

mpliquer l'entreprise dans laquelle on travaille dans le financement de projets d'AMTM? C'est ce qu'a fait la marraine d'un enfant népalais auprès de l'association « Talents et Partage », la structure qui porte le mécénat sociétal de la Société Générale, dont elle est salariée. Son implication a permis la réalisation de 3 projets au Népal : la construction d'une cuisine pour nourrir 260 personnes, en majorité des enfants, au monastère du Palvul (6 700 €).

Quelques mois plus tard, AMTM engageait la construction du deuxième étage d'un bâtiment au *Nyingmapa Wishfulfilling Institute*, pour héberger les enfants dans de

meilleures conditions. Ce projet a reçu 7 600 € de « Talents et Partage », mais aussi 10 000 € du Conseil régional d'Ile-de-France et 5 000 € de Talentsoft, l'entreprise d'un autre de nos membres actifs. Autre dossier en cours avec « Talents et Partage » : la construction des cuisines et du réfectoire du *Jangsar Dechen Chöling*, à Kalimpong, en Inde, financée à hauteur de 9 000 € et dont les travaux vont démarrer.

A ces beaux exemples, ajoutons la prise en charge de nos mailings par l'association « Axa Atout Cœur », soit une économie de frais postaux de plus de 5 000 € par an pour AMTM.

Alors, si votre entreprise est impli-



La plaque commémorative qui sera apposée sur le mur du *Nyingmapa Wishfulfilling Institute*, pour remercier nos mécènes.

quée dans le mécénat d'entreprises, une action qui touche de plus en plus de sociétés en France, n'hésitez surtout pas à nous mettre en relation avec elle. Nous pourrons ainsi, tous ensemble, faire aboutir les projets qui nous tiennent à cœur.

Contact : Marc Gille mgille@amtm.org

PORTRAIT

Hélène Cornu

C'est une bénévole de la première heure. Elle n'est jamais partie en mission mais à Paris, son engagement n'a jamais faibli et son allant nous est toujours aussi précieux. Hélène Cornu a 81 ans et un enthousiasme de jeune fille...

élène se souvient très bien de la première fois où elle a consulté le docteur Yves Lhomelet (Fondateur d'AMTM) pour un mal de dos et des vertiges terribles. Il l'a convaincue de le rejoindre au moment où se créait l'association. « Cela tombait



bien, car je venais de quitter Artcurial où, pendant de longues années, j'avais dirigé sa librairie. Un job qui m'a permis de voyager dans le monde entier et de rencontrer toutes sortes de personnes passionnantes. Rue de Marignan, à notre premier siège, on s'occupait de tout avec Sabine Jauffret-Charbonnier, se souvient-elle. Des reçus fiscaux, de

l'organisation des missions, de l'achat des médicaments et de leur acheminement. » Hélène est donc une figure tutélaire d'AMTM et aujourd'hui

encore, à 81 ans, malgré une santé fragile, elle vient toujours trois ou quatre fois par semaine au siège de notre association, à Nanterre.

Cette année, toujours joyeuse, enthousiaste et efficace, elle a fêté son anniversaire parmi nous, au sein « de cette équipe merveilleuse » qui lui a souhaité « de

rester avec nous long-

temps encore »...

ACTUALITÉ

■ Mission au Spiti

Un médecin et un responsable humanitaire se rendront en Inde du 30 juillet au 24 août prochain.

■ Le projet « Eau et Energie » a été lancé durant la mission de mars au Népal sur les sites du *Nyingma Palyul* (10 000 €) et du *Samye Memorial Institute* (1 400 €), au Népal. Pour rappel, nos équipes souhaitent apporter une eau en quantité suffisante et de bonne qualité sur tous les sites que nous aidons. 13 775 € ont été perçus à ce jour, ce qui reste insuffisant pour les actions à mener. Nous avons encore besoin de récolter 40 000 €.





AMTM fête ses 20 ans L'exposition anniversaire



e 9 février dernier, nous avons fêté, avec bonheur, les 20 ans d'AMTM. Lors de notre prochain numéro, nous évoquerons en détail le long chemin parcouru en votre compagnie, jusqu'à ces terres lointaines où la misère, la corruption et l'exclusion ont fait tant de déshérités. Nous avons fêté nos 20 ans avec un peu d'avance, profitant comme souvent d'une opportunité bienveillante, en l'occurrence la mise à disposition gracieuse de l'Atelier Z du Centre Christiane Peugeot, à Paris.

Grâce à Christiane Peugeot, qui nous avait déjà accueillie en 2011 pour une première exposition,

□ 50 €

nous avons pu en organiser une deuxième, riche d'une centaine d'œuvres d'artistes. Sous la houlette de Claude Bichon, aidée de Nadine Bouvier, 3 peintres (Claire Mériel, Sophie Delaunay, Galinba Bystritskaya), le calligraphe Po Yuan, la sculptrice Françoise Kluczynska, l'aquarelliste Janine Mercier et notre photographe, Daniel Collin, ont présenté leurs créations devant quelque 200 personnes présentes le jour du vernissage. La vente a ainsi rapporté 6 300 €, dont 3 000 € sont revenus à notre association.

Merci à Christiane Peugeot, aux artistes et aux acheteurs.

CHIFFRES CLÉS

EMPL0I POUR 100 € (2011)

Communication 8 € Frais structurels 14 €

Missions sociales 78 €*

- > Budget AMTM 2012 560 000 €
- > Nombre de donateurs 4 100
- > Nombre de parrainages 1 000
- > Nombre de bénévoles 110
- > Visites sur le site Internet 2000 / mois
- Coût mensuel d'un parrainage 25 €
 (8,5 € après déduction fiscale)
- > Cotisation annuelle 35 €

*Inclus les engagements à réaliser sur ressources affectées

ILS NOUS AIDENT

■ Un grand merci à **Talents et**Partage, l'association de mécénat de la Société Générale. Pour la troisième fois, elle nous accorde sa confiance en nous donnant une subvention de 9 000 €, reçue en mars dernier.

Cette somme va être affectée à la construction d'une cuisine et d'un réfectoire à l'école du *Jangsar Dechen Chöling*, en Inde.

■ Club des 200

A ce jour, il compte 199 membres actifs. Ces cotisations génèrent, pour l'instant, un peu plus de 59 000 € par an.

Qui sera le ou la 200°?

Tous les renseignements sur www.amtm.org

PARTICIPEZ A NOTRE ACTION

Faire un don à l'association par chèque ci-joint à l'ordre de : Assistance Médicale Toit du Monde

□ 30 €

□ 100 €

□ Autre :€

□ Adhérer à l'association. Je joins un chèque de 35 € pour l'année en cours à l'ordre de l'association.

Vos dons sont déductibles de l'impôt. À hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable pour un particulier ; à hauteur de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires pour une entreprise. Par ailleurs, en cas de dépassement, l'excédent est reportable sur cinq ans.

Après réception de votre chèque, nous vous enverrons un justificatif à joindre à votre déclaration d'impôts.

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901.